

**COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2026-23**

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Renaud GEORGE.  
 Le quorum était atteint.

Date de convocation : 09/04/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 20

Votants : 23

**Étaient présents** : M. Renaud GEORGE, Mme Marie ASTIER, M. Olivier PERROT, Mme Audrey GREINER, M. Hubert GORRON, Mme Corine GENEVAY, Mme Elise BERTRAND, M. Nicolas NAMIAN, Mme Lea PERROT, M. Clément PRUD'HOMME, Mme Laurence LELARGE, Mme Solange JACQUIER, M. Dominique LEONARD, Mme Virginie PORTELA, M. Philippe BIGOT, Mme Sophie PELLIS, M. Thierry CHARBONNIER, Mme Cécile FERRY, M. Etienne SAINT-SERNIN, M. Jean-Patrice CLERC.

**Ont donné pouvoir** : M. Loïc DUFFY à M. NAMIAN, M. Paul DIDIER à M. GEORGE, Mme Catherine VILLEFRANCHE THOUVENEL à Mme GENEVAY.

**Secrétaire de séance** : Clément PRUD'HOMME

**2026-23) DESIGNATION REPRESENTANTS AU SIGERLY**

La commune adhère au Syndicat de Gestion des Energies de la Région Lyonnaise (SIGERLY). Selon les statuts du Syndicat intercommunal, chaque commune membre est représentée par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

A la suite du renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à l'élection des délégués de la commune au sein de ce Syndicat.

Monsieur le Maire effectue à un appel à candidatures et reçoit les candidatures suivantes :

En qualité de titulaire : Monsieur Loïc DUFFY

En qualité de suppléant : Monsieur Hubert GORRON

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :**

- **DE PROCEDER** à l'élection d'un titulaire et d'un suppléant dans les conditions prescrites par la loi,

**Sont désignés :**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur Loïc DUFFY	Monsieur Hubert GORRON

Le secrétaire de séance,

M. Clément PRUD'HOMME

Le Maire,

M. Renaud GEORGE